

Jacqueline MARCONI
Maire Adjointe
Présidente du Conseil de Quartiers Ouest

COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER OUEST
DU 06 AVRIL 2017

Etaient présents :

Collège élus : Jacqueline MARCONI, Présidente du conseil de quartier Ouest, Christian DE BARROS, Pierre STOUVENEL.

Collège des habitants : Patricia BARDET, Sylvianne BONVALET, Alain COLLAS, Alain GAUTIER, Colette HENNO, Catherine PASSE, Nathalie ROBERT, Luigi SURACE, Jocelyne BRUNEAU, Jeannine LEDUC, Nicole PRULIERE.

Collège des acteurs socio-économiques Teta BEN DAVID, Thierry CHAUDRON (Vice-Président), Abdé NASSIB, Sabine LEVITTE, Gérard SAGET.

Administration : Lucie PLANTADE, Annie PREDAL, Vincent REBERIOUX.

Excusés (es) : Geneviève BONNISSEAU, Thierry CAPLIER, Vincent CHARLOT, Lyonel CROS, Albert IAFRATE, Eddy JOURDE.

La séance est ouverte à 20h10.

L'ordre du jour est le suivant :

- Information générale
- Points sur l'avancée des projets et travaux
- Fêtes et animations

Madame Jacqueline MARCONI remercie les personnes présentes et excuse les absents. Elle rend hommage à Monsieur Pascal PERRIER, Maire adjoint aux affaires sociales, solidarité, personnes âgées et petite enfance, décédé le 14 mars dernier. Un hommage républicain lui sera rendu le samedi 29 avril en mairie à 15h00.

Elle informe que la Ville s'est inscrite dans une démarche d'agenda 21 local. Dans ce cadre, des carafes d'eau et des gobelets, remplacent désormais les bouteilles mises à disposition. Enfin, elle rappelle les objectifs des conseils de quartiers et le déroulement des séances de travail.

Les deux comptes rendus (conseil de quartier du 1^{er} décembre 2016 et inter quartiers du 19 janvier 2017) sont soumis à l'approbation des conseillers. Aucune remarque n'est formulée, les comptes rendus sont adoptés.

1 – Information générale

1 – Ouverture du nouveau collège Robert Desnos



2 - Calendrier des travaux du T9

TRAM 9 Paris-Orly ville

Première période de travaux : 2016-2017

Dévoisement des réseaux par les différents concessionnaires/propriétaires :

- Réseaux eau pluviales-assainissement de la ville et département du Val-de-Marne
- Réseau télécom par Orange
- Réseau électrique par ERDF ou RTE
- Réseau eau par SEDIF
- Réseau géothermie par Valophis
- Réseau gaz par GRDF

Deuxième période de travaux : 2018-2020

Travaux d'installation du tramway 9

Pour plus d'informations, rendez-vous sur :

- Orly Notre Ville
- Le site internet de la ville
- Le site internet du Tram 9 : www.tramway-t9.fr

Madame Nathalie Robert : les différents acteurs du projet étaient présents. Le tramway circulera de la porte de Choisy le Roi jusqu'au centre culturel. La liaison porte de Choisy-le-Roi-Orly est estimée à 30 minutes.

Un aménagement est prévu avenue des Martyrs de Châteaubriant, afin que le tramway puisse repartir dans l'autre sens.

Elle informe également que le bus RATP 183 ne disparaîtra pas, il continuera à faire la liaison avec l'aéroport. Madame la Maire continue les négociations pour que le tramway puisse être prolongé à partir de la place du fer à cheval, jusqu'à l'aéroport. Elle ajoute qu'une présentation de l'aménagement des espaces a été faite, que le stationnement a été évoqué. Une réflexion pour celui-ci est en cours.

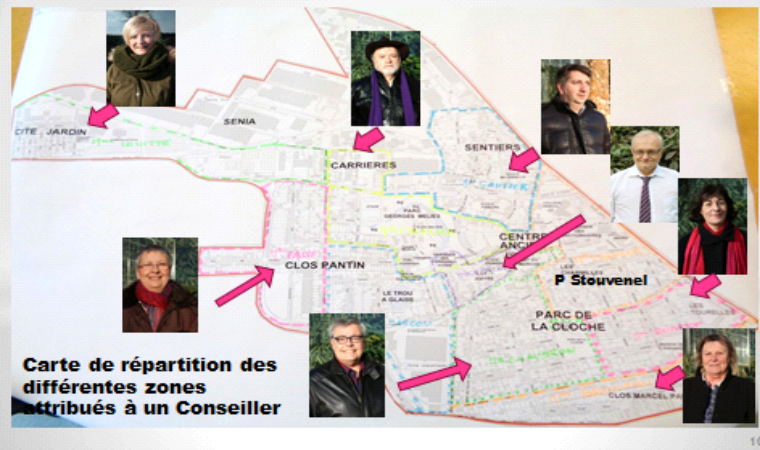
3 – Information groupe de travail sur le stationnement

Monsieur Thierry CHAUDRON remercie les membres du groupe de travail et les présente.

Il développe le fonctionnement du groupe.

Information du groupe de travail sur le stationnement

Ville d'Orly



Le circuit de travail du groupe.

- Identifier un ou plusieurs « points noirs » en se basant sur son expérience du quartier ou des signaux déjà identifiés par les habitants (par exemple à proximité des écoles),
- Choisir 1 à 3 points noirs maximum
- Proposer un dialogue avec les habitants par une interview directe (maximum 5 à 6 interviews pour un point noir),
- Soumettre une synthèse au groupe de travail avec une ou deux préconisations,
- La Présidente du Conseil de quartiers soumet à Madame la Maire les préconisations,
- Retour des décisions au groupe de travail,
- Communication au Conseil de quartiers lors de la mise en place.

La communication publique

- Les membres du groupe sont porteurs du message de consultation
- Le Conseil de quartier rend compte des décisions issues des préconisations du groupe de travail.

Les règles de stationnement

Un rappel des règles de stationnement est fait et une information est donnée sur la mise en place d'un questionnaire aux habitants. Celui-ci a pour objet de :

- recueillir un ressenti et/ou une réalité
- Proposer un catalogue de mesures préventives sur lesquelles les habitants sont consultés
- Liste des actions possibles,

Information importante :

Les préconisations sont soumises aux Services compétents, et font l'objet d'une décision de la Municipalité ou du Conseil départemental (suivant le type de voirie). Un retour en Conseil de Quartiers sera fait en cas de décision, ou d'abandon du projet. Chaque décision

ou refus sera argumenté.

Monsieur Gérard SAGET, nouveau citoyen à Orly, remercie les membres du groupe pour le travail engagé qui correspond aux attentes en matière de sécurité.

Question du public : Existe-t-il un moyen de signaler que c'est bien le locataire qui stationne sur l'emplacement de son « bateau » ?

Madame Jacqueline MARCONI répond que c'est toléré de se garer sur son « bateau ».

Madame Nathalie Robert ajoute que tant qu'il n'y a pas de plainte, il n'y a pas de verbalisation.

Monsieur Thierry CHAUDRON indique que le groupe de travail réfléchit à la réalisation d'un petit panneau indiquant « je suis résident, j'habite à cet endroit ».

Madame Colette HENNO demande si des places de stationnement vont être proposées aux alentours de la « ferme Marais » ? Le parking manque de places.

Madame Jacqueline Marconi répond qu'il est prévu un parking souterrain.

4 - Réponses apportées aux questions posées lors du précédent Conseil de quartier du 1^{er} décembre 2016

- **Stationnements sauvages** : l'équipe des ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) et le commissariat sont constamment interpellés. Le stationnement sauvage est une question d'incivilité.
- **Allée des Roses** : la pose d'un miroir est en cours de réflexion, mais pas souhaitable pour des raisons de vandalisme.
Monsieur Pierre STOUVENEL indique que cela peut être dangereux car le soleil qui se reflète dans le miroir peut éblouir l'automobiliste.
- **Plantations au niveau de l'école Georges Méliès** : l'espace est en cours d'aménagement. La direction des services techniques a travaillé avec un paysagiste.
- **Place de la Gare, un sens interdit a été demandé** : on constate que les automobilistes utilisent le couloir réservé aux cars. Même en plaçant un panneau cela ne garantit pas que les automobilistes le voient.
Madame Nathalie ROBERT demande si les plans de la Ville vont être remis place de la Gare ? Ils ont été retirés lors de l'installation des nouveaux panneaux d'affichage.
Réponse : c'est prévu. Actuellement les plans sont remis à jour.
- **Les caddies** : les caddys du magasin LECLERC (1400 caddys) ont été équipés d'un système de blocage de roue. On ne peut plus les sortir de l'enceinte du magasin.
- **Vidéo protection** : le projet est en cours. La consultation a été lancée en janvier 2017. Le début des travaux est prévu pour le mois d'avril. La vidéo protection pourrait être opérationnelle en juillet 2017.
- **La maison GOUY** : ce lieu est destiné à une crèche départementale de 80 berceaux. La crèche existante sur le secteur du parc de la Cloche ne correspond plus aux normes.
- **Le déploiement de la fibre optique** : c'est une prérogative du Conseil départemental et des opérateurs privés. La société SFR s'était engagée à raccorder l'ensemble des quartiers pavillonnaires de la Ville entre 2014 et 2018. Son rachat par Numéricable l'a conduit à abandonner son engagement. L'opérateur ORANGE s'est substitué à SFR pour déployer son réseau 100% fibre optique. Les dernières connexions interviendront pour certains en 2017 et se termineront en 2021.
Monsieur Alain GAUTIER pense qu'il faudrait profiter des travaux de la fibre optique pour enfouir les lignes.
- **Nuisances nocturnes sur la place du marché** : pour répondre à ces nuisances, les services techniques feront dans un premier temps un arrêt de l'éclairage en périphérie de la place. Si cela ne suffisait pas, une autre solution sera recherchée.

5 – Tour de table des conseillers

- **Monsieur Abdé NASSIB** : (1) un problème de squat est survenu au 16 rue Louis Bonin (trois pavillons Ville). Il demande ce que vont devenir les trois maisons murées ? (2) En face du passage des Ecoles, le pavillon dont la ville est propriétaire, est également muré mais les parpaings sont cassés. Il faudrait vérifier qu'il ne soit pas occupé. (3) Problème de stationnement aux alentours du bureau de tabac « Le Narval, » et de la boulangerie. Il devient difficile de circuler. (4) Collège Dorval : va-t-il être reconstruit ? Les gens se posent la question du devenir de ce collège. Il a été également souligné des problèmes de violence. (5) Les dépôts sauvages qui se font de plus en plus hors période d'enlèvement. (6) Quel est le devenir du Bois Grignon ?

Madame Jacqueline MARCONI apporte les réponses suivantes :

Pour le squat, le nécessaire a été fait. Pour les 3 pavillons, rien n'est encore décidé. Pour le stationnement rue du Commerce, il s'agit d'actes d'incivilité. Les gens se garent n'importe où et n'importe comment. Pour le collège Dorval **Madame Jacqueline MARCONI** va se renseigner. Pour le Bois Grignon, cela ne concerne pas directement le secteur Ouest.

Mme Jeannine LEDUC remercie pour l'élagage des arbres réalisé allée de la Terrasse. Elle demande également la réparation des bouches de gaz sur les trottoirs. Elles sont dangereuses.

- **Madame Patricia BARDET** abonde dans ce sens et ajoute qu'il faudrait les combler momentanément avec du goudron afin d'éviter de se tordre les chevilles dans les trous et risquer une chute.
- **Madame Sylviane BONVALET** a remarqué que certains habitants déposent leurs sacs-poubelle en dehors des bacs prévus à cet effet. Elle ajoute qu'au niveau du bureau de tabac « Le Narval », le trottoir n'est pas nettoyé (mégots, tickets de jeux qui jonchent le sol).
- **Monsieur Alain GAUTIER** demande s'il ne serait pas possible de développer au niveau de l'école Georges Méliès, une activité culturelle (dessin, sculpture) ? Il souligne également qu'il est important de poursuivre la mise en place de la fibre optique.

Réponse : **Madame Jacqueline MARCONI** va relancer la demande auprès de l'école Georges Méliès puisque c'était initialement prévu.

- **Monsieur Gérard SAGET** demande que la mise en place de la fibre optique se poursuive jusqu'à la Cité Jardins. Il fait également remarquer que le kiosque est très abîmé. Cela peut être source de danger pour les enfants qui jouent à cet endroit. Il souhaite connaître la signification des croix vertes et rouges sur les bouches des égouts ? Il signale aussi la présence de rats sur le secteur Cité Jardins. Enfin il annonce que la fête des voisins se déroulera le samedi 13 mai.

Réponse : en ce qui concerne le Kiosque, **Madame Jacqueline MARCONI** fait part d'un début des travaux au 15 avril. Pour la présence de rats, elle informe que le service communal d'hygiène et de santé a procédé à une dératisation.

- **Madame Sabine LEVITTE** informe d'un problème dans le square qui jouxte l'école Georges Baudelaire. Les jeunes jouent jusqu'à 3 heures du matin. Le square est allumé toute la nuit. Cela génère des nuisances sonores et des difficultés d'endormissement. Elle souhaite que le square soit fermé à partir de 21 heures.
- **Monsieur Christian DE BARROS** indique que les riverains place du Marché rencontrent les mêmes problèmes.
- **Monsieur Pierre STOUVENEL** informe que certains commerçants de la rue du commerce, demande à ce que le parking soit refait (racines des arbres apparentes). Les commerçants demandent également que la jardinière soit retirée. Il fait part aussi d'une demande de la crêperie du marché qui souhaite un peu de fleurs.
- **Madame Jocelyne BRUNEAU** informe qu'il est désagréable de se promener chemin des Gilletains (présence de voitures, présences de jeunes avec chichas). Cela génère un sentiment d'insécurité. Elle relance la fermeture du Clos Marcel Paul afin de neutraliser le flux des voitures qui passent. Le Clos Marcel Paul est un itinéraire bis pour les automobilistes et bien souvent les voitures roulent vite. C'est source de danger. Elle rappelle que certains riverains de Villeneuve-Le -Roi déposent leurs déchets au Clos Marcel Paul, y compris leurs encombrants.
- **Monsieur Alain Collas** souhaite savoir (pour le trottoir de la rue de la Victoire),

qui est chargé de couper la végétation ? Il souligne, que la chaussée de la rue des Carrières, est détériorée suite aux nombreux passages de l'entreprise de déménagement.

Pour la mise en place de miroirs, il indique qu'il faut essayer et constater s'ils sont vandalisés ou pas. Il confirme la présence de rats sur Cité Jardins.

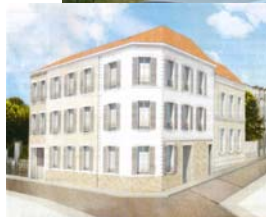
- **Monsieur Luigi SURACE** informe que le sol du hall d'entrée de la piscine est détérioré. Pour des questions d'hygiène, il devrait être refait.

Il demande s'il y a une date pour la fermeture du groupe médical situé au Parc Méliès ?

Réponse : Pour le sol de la piscine, **Madame Jacqueline MARCONI** va interpellier le service des sports. Pour la fermeture du centre médical, effectivement nos deux centres de santé ne sont plus aux normes. Ils seront prochainement remplacés par un équipement unique et moderne en centre-ville.

Madame Teta BEN DAVID félicite tout le travail entrepris sur la rénovation du Parc Méliès. Elle souhaite que les abords des ateliers des artistes (rue Pasteur) soient pris en compte. Ils ne sont pas nettoyés, il y a beaucoup de détrit. Elle revient sur la thématique de la piscine et trouve dommage d'avoir une piscine et de ne pas pouvoir en profiter. Pour certaines personnes il est difficile d'accéder au bassin car il n'y a pas de marches, juste une petite échelle qui n'est pas praticable pour tout le monde.

II –Point et avancée des travaux





Monsieur Alain GAUTIER demande quelles vont être les répercussions démographiques pour les écoles du secteur ?

Madame Jacqueline MARCONI répond qu'une étude est en cours sur ce sujet depuis le début de toutes les constructions.

III-Echange avec le public

- **Au Parc Méliès** : présence de jeunes tous les soirs qui fument des substances illicites au-dessus des toilettes. Ils laissent leurs bouteilles cassées sur le sol.
- **En bas de la rue Guy Moquet** : les sacs poubelle sont souvent jetés à même le sol.
- **Centre médical Méliès** : fermé la semaine de Pâques. Ce qui oblige les personnes à prendre le taxi social pour aller sur le centre médical de Calmette. Le taxi social est souvent très demandé.
- **Chemin des Carrières** : quel type de rénovation pour le secteur « les carrières » ?
Réponse : **Madame Jacqueline MARCONI** informe qu'il va y avoir des réunions publiques. Pour l'heure le projet sur lequel le travail a été mené reste en état.
- **Inquiétude sur un possible trafic de stupéfiants qui se fait derrière le Centre médical.**
- **La maison du gardien du parc** : une fenêtre est ouverte, risque d'occupation.
- **Sur le terrain vague en haut de la rue Guy Moquet** : des personnes viennent déposer des gravats, meubles, etc.
- **Positionnement des miroirs** : Peut-on envisager de les placer plus haut afin d'éviter l'éblouissement du soleil ?
- **Avenue Charles Tillon** : toujours de temps en temps des accidents. Les véhicules des entreprises roulent vite (danger).

IV – Bilan des fêtes et animations

- **Distribution de colis pour les seniors** : elle s'est déroulée le 07 décembre 2016 dans les salons de la mairie. Ce nouveau lieu de distribution a permis d'accueillir un plus grand nombre de personnes.
- **Marché de Noël** : il a eu lieu les 10 et 11 décembre 2016 sur la place du Marché. Il était composé de 20 chalets en bois, abritant des exposants. Un manège a également réjoui les enfants. Pour l'occasion un petit train a été mis à disposition des Orlysiens pour faciliter leurs déplacements jusqu'au Marché de Noël.
- **Banquet des seniors** : il s'est déroulé du 16 au 20 janvier 2017 dans un cadre convivial et de gaieté. 900 personnes étaient inscrites, mais seulement 749 ont été présentes du fait de l'épidémie de grippe.
- **Fête des voisins** : la fête des voisins aura lieu cette année le vendredi 19 mai 2017. Elle permet aux habitants de se retrouver pour un moment de convivialité. Elle fédère le «vivre ensemble ». De nombreuses initiatives se déroulent sur

l'ensemble de la ville. En 2016 sur le secteur Ouest plusieurs quartiers ont organisé leur fête des voisins (quartier du Parc de la Cloche, quartier du Parc Méliès, Résidence des Tourelles).

- **Déambulation des géants d'Orly** : Le projet se déroule de novembre 2016 à juin 2017. La ville d'Orly souhaite offrir une nouvelle aventure humaine et artistique aux habitants de tous les quartiers. Pour cela, elle les associe à un projet participatif de création d'un spectacle et de réalisation de petites et grandes marionnettes. Ces créations seront présentées lors du festival « Orly en fête », et lors de manifestations dans les quartiers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00